

DROIT SOCIAL

ISSN 0012-6438

N. 7/8, Juillet- Août 2024

[Consulta en línea desde Intranet](#)

TRIBUNE	
<i>Ad extremas tenebras</i> Patrice ADAM	577
DOSSIER	
Le nouveau droit à congés payés des salariés « malades »	580
Dossier coordonné par : Julien ICARD et Arnaud MARTINON Avec les contributions de : Arnaud MARTINON – Florence BERGERON – Michel MORAND Alexandra STOCKI – Julien ICARD	
ÉTUDES	
<i>Contrat de travail</i> Du bon, du discutable et du mauvais, le dialogue franco-européen sur le droit social fondamental aux congés payés Pierre RODIÈRE	609
Accord collectif et contrat de travail (Seconde partie) Florence BERGERON et Michel MORAND	614
<i>Durée du travail</i> La preuve des heures supplémentaires Pascal LOKIEC	621
<i>Droit pénal social</i> Chronique de droit pénal social Renaud SALOMON	628
<i>Négociation collective</i> La reconnaissance de la qualification dans l'aide à domicile associative pendant le Covid : un progrès en trompe-l'œil ? Pascal CAILLAUD et Annie DUSSUET	637
<i>Formation professionnelle</i> Réflexions ontologiques sur la formation professionnelle (Première partie) Yannick PAGNERRE	646
<i>Santé – Sécurité</i> Penser le droit de la santé au travail au féminin ? (Première partie) Patrice ADAM	653
<i>Protection sociale</i> Page de la protection sociale : Quand le comité social et économique ne veut plus payer la complémentaire santé des salariés Patrick MORVAN	659
ACTUALITÉS	
Pas de condition d'ancienneté pour l'ouverture du droit des salariés à bénéficier des activités sociales et culturelles du comité social et économique Gwennhaél FRANÇOIS	663